

L'élaboration du moyen terme 2019-2023: les enseignements des consultations

Commission Services publics
et services aux publics (Serpu)

(10 octobre 2018)

Objet de la présentation : introduire la séquence suivante de la commission en présentant ...

1. les résultats obtenus à la suite des consultations menées auprès des utilisateurs de la statistique publique
2. la manière dont les résultats ont été utilisés pour élaborer le programme de moyen terme (aussi bien son contenu que sa forme)

Les moyens utilisés pour recueillir les demandes ou attentes :

- le bilan des avis de moyen terme adoptés en janvier 2014
 - ↳ révélation de besoins insuffisamment couverts, voire non traités (cf la séance de printemps)
- les consultations des présidents et rapporteurs des commissions
 - ↳ recueil de demandes exprimées lors des réunions de commission ou captées dans l'exercice de leur activité hors commission

Les moyens utilisés pour recueillir la demande (suite) :

- les rapports des groupes de travail du Cnis ou autres rapports
(ex : Cour des comptes)
 - ↳ recommandations ou propositions à mettre en œuvre
- les rencontres et colloques organisés par le Cnis
 - ↳ identification de sujets de moyen terme
- la « Consultation publique »
 - ↳ expression directe de la demande

Le questionnaire en ligne (et anonyme) de la consultation publique a posé deux questions centrales :

- Pouvez-vous énumérer les sujets majeurs (cinq au maximum) que la statistique publique devrait à votre avis traiter dans les cinq prochaines années ?
- Pour chacun de ces sujets, pouvez-vous expliquer votre choix ?

De plus, un espace dédié au « commentaire libre » a été prévu

65 répondants (1/4 dans la sphère publique hors SSP, 1/5 SSP, 1/5 chercheurs/universitaires, 1/6 associations)

Ils se déclarent quasiment tous (à 95 %) utilisateurs de la statistique publique

La consultation publique a produit un matériau très riche :

- 240 réponses aux questions sur les sujets majeurs (2 répondants sur 5 ont cité 5 sujets)
- 85 % des réponses sont argumentées (pas seulement *quoi ?* mais aussi *pour quoi faire ?*)

Les commentaires laissés par les répondants ont permis de collecter d'autres besoins (ex : demande de « lisibilité » des statistiques produites)

Une limite : très peu de sujets proprement économiques

Rappel des conclusions de la commission de printemps sur les besoins à satisfaire :

- suivi des trajectoires pénales
- système d'information de qualité sur la formation continue des enseignants
- entrée en dépendance
- entrée et parcours dans l'enseignement supérieur
- « appropriation » des bases de gestion pour un usage statistique
- lisibilité de l'offre du SSP
- comparaisons internationales
- analyses locales ou territorialisées

Les sujets les plus fréquemment mentionnés par les répondants à la consultation publique comme devant être traités par la statistique publique au cours du prochain moyen terme :

- les territoires (un répondant sur trois)
- les inégalités économiques et sociales, y compris la pauvreté (un répondant sur cinq)
- l'environnement et le développement durable (un répondant sur sept)

Pour le reste, ont été plusieurs fois mentionnés :

- des thèmes ou des méthodes à caractère transversal :
 - développer les données comparatives internationales
 - exploiter les nouvelles sources de données
 - prendre la mesure de la « mutation numérique » dans différents domaines
 - conduire des analyses longitudinales
 - améliorer la lisibilité de l'offre du SSP
- des sujets plus spécifiques :
 - santé, dépendance
 - accès aux services
 - qualité des services publics

Le programme de moyen terme comportera deux types d'avis :

- les avis généraux
- les avis de commission

Les avis généraux, à caractère transversal et concernant tout ou partie des commissions, porteraient sur :

- la conduite de comparaisons internationales
- la production d'indicateurs territoriaux
- l'exploitation des nouvelles sources de données
- la mesure des évolutions économiques et sociales induites par la transformation numérique

Les avis généraux (suite) :

- le suivi et l'analyse des trajectoires
- la mesure des inégalités
- le suivi des objectifs de développement durable
- la lisibilité des statistiques diffusées par le SSP
- l'accès des données aux chercheurs
- l'allègement de la charge des répondants

Pour les avis de commission, deux règles ont présidé à leur rédaction :

1. des avis (relativement) courts, davantage centrés sur leurs objectifs (*pour quoi faire ?*) et n'insistant pas sur les moyens d'y parvenir (*comment faire ?*), parce que :
 - les producteurs sont à même d'identifier et d'exploiter et/ou développer les dispositifs d'information pertinents
 - cet aspect – le *comment faire ?* – sera (soigneusement) traité lors des réunions de la commission au cours des 5 années à venir

Les avis de commission (suite)

2. des avis en nombre limité à 10, parce que :

- il y a 10 – voire 9 – réunions de commission, au cours du moyen terme, pour les suivre
- dans certains cas, un avis peut être examiné deux fois au cours du moyen terme
- il faut laisser une marge de liberté :
 - . pour continuer à suivre des sujets en cours (yc suivi des recommandations d'un groupe de travail)
 - . pour traiter de « nouveaux » sujets

A decorative banner at the top of the slide is divided into three sections by curved lines. The left section is a solid blue rectangle. The middle section shows a low-angle view of modern skyscrapers against a clear blue sky. The right section depicts a busy outdoor market with people and stalls, followed by a landscape with yellow flowers and several white wind turbines under a blue sky with light clouds.

Merci de votre attention !